

COMMUNIQUÉ Pour diffusion immédiate

DE NOUVELLES VERSIONS DES FORMULAIRES DE DÉCLARATION POUR LES SECTEURS BOVIN ET OVIN DISPONIBLES À COMPTER DU 11 JANVIER 2016

Longueuil, le 11 janvier 2016 – Agri-Traçabilité Québec (ATQ) annonce que de nouvelles versions des formulaires de déclaration destinés aux secteurs bovin et ovin sont disponibles **dès aujourd’hui**. En effet, en prévision du lancement de l’application SimpliTRACE, qui aura lieu en mars 2016, ATQ a procédé à une révision de ses formulaires de déclaration. Cette démarche visait non seulement à actualiser ces documents en fonction de nouvelles règles de transmission de données, mais aussi à rendre accessibles des outils plus simples à utiliser.

De nouvelles règles de transmission de données en vigueur

Les nouvelles versions des formulaires ont été adaptées afin de permettre l’ajout de certaines données. Par exemple, au niveau des informations à transmettre, **la date de pose des boucles représente une donnée obligatoire à déclarer suite à cet événement ou encore dans le cas d’un remplacement**. De plus, le formulaire permet également de déclarer la **disparition d’un animal** si un tel événement survient au pâturage ou sur une exploitation.

Nouveau formulaire unique pour le secteur ovin

Pour le secteur ovin, cette mise à jour s’est traduite par la conception d’un nouveau formulaire unique de déclaration, qui remplace de manière définitive les deux formulaires jusqu’à présent disponibles. En utilisant, le nouveau formulaire, il est maintenant possible de produire des déclarations de *pose de boucles* et de *déplacement d’animaux* sur un même document.

Outre l’avantage d’avoir un document unique à remplir pour produire vos déclarations, le nouveau formulaire a été élaboré dans le but de simplifier la transcription de l’information. L’impression du préfixe canadien (124000) du numéro de boucle, l’ajout de cases à cocher, ainsi qu’une uniformisation des instructions au verso du formulaire, représentent d’autres améliorations apportées au document.

Des outils améliorés disponibles en versions papier et électronique

Ces nouveaux outils de déclaration sont disponibles en version imprimée ainsi qu’en version électronique. Comme à l’habitude, les formulaires papier sur lesquels sont imprimés les numéros des boucles commandées, seront inclus dans les commandes de boucles. Les nouveaux formulaires sont aussi disponibles en tout temps en version électronique sur le site web d’ATQ à l’adresse www.atq.qc.ca/producteurs-intervenant/formulaires.

SimpliTRACE : la nouvelle porte d'accès à votre dossier ATQ en ligne

Saviez-vous qu'ATQ a mis au point une nouvelle application web de traçabilité qui sera lancée en mars 2016? Cette nouvelle application gratuite, nommée SimpliTRACE, remplacera le site ATQDirect. Dotée d'une interface conviviale et sécuritaire, SimpliTRACE permettra à tous les producteurs des secteurs bovin, ovin et cervidé d'accéder à leur dossier ATQ en ligne pour produire des déclarations de manière électronique.

Pour en savoir plus

N'hésitez pas à joindre le Service à la clientèle d'ATQ ou à visiter notre site web au www.atq.qc.ca pour tout renseignement complémentaire à ce sujet ou pour toute autre information.

Notez que de nouveaux documents disponibles sous forme de fiches et de vidéos d'information (tutoriels) sur le fonctionnement de SimpliTRACE seront accessibles prochainement au www.atq.qc.ca/simplitrace.

Pour joindre le Service à la clientèle d'ATQ

Du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Tél. sans frais : 1 866 270-4319

- 30 -

Source :
Hugues Larocque
Conseiller rédaction, communication et formation
hlarocque@atq.qc.ca

Pour information :
Service à la clientèle d'ATQ
Téléphone : 450 677-1757
Sans frais: 1 866 270-4319
sac@atq.qc.ca